



**Laurent LECOMTE (ss la dir. de Michel Dreyfus), Parcours et combats du capitaine François Jean Paoli : un engagement social et citoyen au bénéfice de la mutualité et des gendarmes à la fin du XIXe siècle, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 2012, 110 p.**

De François Jean Paoli (1837-1923), nous pouvons déjà dresser un portrait assez précis : né en Corse, il fit sa carrière dans la Garde Républicaine et dans la Gendarmerie. Son affectation à la Compagnie de la Seine de Sceaux l'amena à devenir Fontenaysien en s'installant, au moment de sa retraite (1895), au 15 rue des

Écoles [actuelle rue Jean Jaurès].

A cette époque son engagement dans les œuvres sociales, et notamment dans le mutualisme, était déjà très prononcé : il avait créé la Caisse du Gendarme depuis 1888.

La recherche universitaire de M. Laurent Lecomte permet d'en apprendre davantage sur cette personnalité et surtout sur le véritable parcours du combattant qui fut le sien dans son engagement mutualiste.

En premier lieu, grâce aux registres de matricules, un véritable portrait de François Jean Paoli peut être dressé. Il complète les mauvaises photos que nous connaissons : « cheveux et sourcils roux, yeux châtain, front bas, nez petit, bouche petite, menton rond, visage ovale, taille de 1,71 m., marque particulière : rousseurs. »

Cependant, cette recherche est d'abord centrée sur les obstacles que le capitaine dut affronter dans son œuvre mutualiste et sur son inventivité pour la promouvoir. Avec l'écriture de recueils de poèmes destinés à la vente, la création d'une publication appelée « Le Gendarme » est plus particulièrement à citer. On y découvre un F.J. Paoli très revendicatif pour défendre la cause des gendarmes (avec notamment 2 rubriques dont les intitulés sont explicites : « sempiternelles revendications » et « pétition permanente »).

Après le décès du capitaine Paoli, son neveu Vincent, qui vivait avec lui, perpétuera l'œuvre de son oncle dont une partie touchait d'ailleurs directement les Fontenaysiens (avec « La Providence des Familles »).

Cette recherche est un coup de projecteur qui replace sous les projecteurs un bienfaiteur injustement oublié et méconnu : la Caisse Nationale du Gendarme compte aujourd'hui près de 170 000 adhérents.

A consulter aux Archives de Fontenay-aux-Roses.